



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 18 décembre 2023

Communiqué de presse

Concertation territoriale sur la planification écologique

Le 25 septembre dernier, le Président de la République, a engagé la France dans un objectif de planification écologique pour répondre à la priorité absolue de transition écologique du pays.

Cette planification doit se décliner dans chaque région, sous l'impulsion des préfets de région et des présidents de conseil régionaux. La conférence des parties régionales a ainsi été lancée le 30 Novembre dernier, en présence du Ministre de la Transition Écologique et de la Ministre délégué à la ruralité, à Toulouse, lors de laquelle a été présenté un projet de diagnostic régional.

Dans la continuité de ce rendez-vous, le préfet de Tarn-et-Garonne, Vincent Roberti, a réuni ce jeudi 14 décembre en préfecture, les élus, le monde économique, les chambres consulaires, les associations et les services de l'État, acteurs de la transition écologique dans le département pour une concertation sur le projet de diagnostic. Chacun a pu témoigner des actions déjà engagées.

L'objectif de cette concertation est d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux, avec en premiers lieux les collectivités territoriales, à la démarche de planification écologique, à laquelle ils seront associés pour construire la feuille de route à horizon 2030.

Cet exercice prévoit en effet, sur la base d'un calendrier séquencé jusqu'en juin 2024, une concertation renforcée au sein de 8 groupes de travail à l'échelle régionale organisés autour de huit thématiques : Mieux se loger, Mieux produire et utiliser l'énergie, Mieux produire dans l'industrie, Mieux préserver la ressource en eau, Mieux se déplacer, Mieux préserver la biodiversité, Mieux produire en agriculture et mieux se nourrir, Mieux gérer les forêts, Mieux gérer les déchets.

Ce travail en groupes thématiques permettra dans un premier temps de recenser les actions menées, d'identifier les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs de transition écologique et établir une feuille de route régionale partagée à l'horizon 2030 dans le but de matérialiser les engagements des territoires à partir des actions identifiées et des débats menés.

Une concertation sur la feuille de route départementale sera organisée à l'issue des travaux régionaux.

Le préfet a conclu cette réunion en remerciant les participants et en soulignant l'importance du recueil des actions à réaliser pour consolider le diagnostic territorial puis établir la feuille de route régionale partagée